



Coopérative Culturelle & Créative

Conditions Générales de vente

Mis à jour : août 2025

I. Définitions

station créative est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers du secteur culturel, et propose des formations à Montpellier et sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit à la fois de formations inter-entreprise comme de formation intra-entreprise.

Son siège social est situé au 121 rue Fontcouverte – 34070 Montpellier.

Dans les conditions générales de vente ci-dessous, est désigné par :

- le client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de **station créative**.
- le stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- les formations inter-entreprises : les formations inscrites au catalogue de l'organisme de formation et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- les formations intra-entreprises : les formations sur mesure réalisées pour le compte d'un ou plusieurs clients, dans ses locaux, les nôtres ou dans des locaux mis à dispositions.
- les parcours de formation individualisés : les parcours de formation composés de plusieurs stages inter-entreprise issus du catalogue de **station créative** au libre choix du client.
- les CGV : les conditions générales de vente.
- les OPCO : les opérateurs de compétence chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

II. Objet

Le fait de s'inscrire ou de passer commande d'une action de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

III. Conditions financières, règlement et modalités de paiement.

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. **Toute formation commencée est due en entier.**

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de station créative. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit. station créative aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient lui être dus.

En cas de demande de prise en charge financière par l'OPCO dont dépend le Client, l'accord de financement devra être transmis à station créative avant le début de la formation, accompagné du devis signé, tamponné, comprenant la mention « Bon pour accord ».

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par station créative au Client.

station créative

CS 40947 - Halle Tropisme
121 rue de Fontcouverte - 34076 Montpellier Cedex 3

04 67 84 29 89
formation@illusion-macadam.fr

illusion-macadam.coop



Notre centre de formation remplit les critères du décret qualité Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation ». Il bénéficie du label Certif'région.
SCOP à capital variable / APE 8559A / R C S Montpellier 821 284 637 / Organisme de formation n° 76 34 09069 34

L'accord de prise en charge de l'OPCO devra parvenir à station créative au moins une semaine avant le début de la formation, sans quoi l'organisme de formation se réserve le droit de refuser l'entrée en formation au Stagiaire et/ou de facturer la totalité des frais de formation au Client. En cas de non-paiement par l'OPCO pour quelque raison que ce soit, station créative se réserve le droit de facturer l'intégralité du coût de la formation au Client.

IV. Délai de rétractation, désistement, interruption et annulation de formation

Le Client a un délai de 10 jours pour se rétracter à compter de la date de signature du contrat de formation. Il en informe le centre de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut lui être exigée.

En cas de désistement après le délai de rétractation ci-dessus mentionné ou d'abandon en cours de cursus et en dehors de tous les cas de force majeure reconnus par la loi, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation.

En cas d'annulation par le Client, station créative se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 6 jours ouvrables avant le début de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient 6 jours ouvrables avant le début de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix HT de la formation.
- si l'annulation intervient le jour même de la formation ou pendant le déroulement de celle-ci, les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix HT de la formation.

Toute annulation de participation à la formation doit être signalée par téléphone, et confirmée par écrit.

V. Engagement de l'organisme de formation

L'organisme de formation s'engage à respecter les horaires annoncés et à mettre à disposition des stagiaires un dispositif d'accueil et de renseignement réactif aussi bien dans le suivi pédagogique qu'administratif. Les rôles de référent pédagogique de la formation et de référent administratif seront clairement identifiés auprès des stagiaires. **station créative** fournira une attestation de suivi de formation à l'issue de celle-ci. Une attestation de présence du stagiaire-s pourra être remise au Client à sa demande.

VI. Effectif et ajournement de stage de formation

L'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à **station créative** ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes.

L'organisme de formation peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Si le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, station créative se réserve la possibilité d'ajourner et/ou annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

VII. Contenus pédagogiques des formations

Les contenus pédagogiques, tels qu'indiqués sur les fiches descriptives des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

VIII. Données personnelles

Les données recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique. En vertu de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le candidat a un droit permanent d'accès et de rectification aux données le concernant. Ces données sont collectées en vue d'organiser la procédure de recrutement de la formation et ne sont accessibles qu'à l'équipe pédagogique des formations proposées par station créative, à son personnel encadrant et aux éventuels partenaires pédagogiques. Aucune donnée ne saurait être transmise à un autre tiers ou utilisée à une autre fin que celle décrite ci-dessus. Les informations concernant le candidat sont archivées nominativement pour une durée de cinq ans à compter de la candidature et sont ensuite rendu anonymes à des fins statistiques. Les noms, prénoms, adresses postale, adresse mail et téléphone sont conservés pour une durée de cinq ans afin de pouvoir informer le stagiaire des futures propositions de formation de station créative. Toute demande de consultation, de modification ou de suppression d'informations est à adresser à : **station créative** – 121 rue Fontcouverte – 34070 Montpellier ou à l'adresse mail formation@illusion-macadam.fr

IX. Droit applicable et juridiction compétente

Les CGV ici détaillées sont régies par le droit français. Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Montpellier sera le seul compétent pour se prononcer sur le litige.